

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 15/07/2025 - 20878 - 2016 B 00920 - 819 104 514 - A VOTRE
SERVICE

①

BILAN SIMPLIFIE

DGFIP N° 2033-A-SD2024

Désignation de l'entreprise		SARL A VOTRE SERVICE		61 Rue du Docteur Delegrange		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				59960 NEUVILLE EN FERRAIN			
SIRET		8 1 9 1 0 4 5 1 4 0 0 0 1 6		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122024	
				Exercice N-1 clos le		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	15 803	030	9 025	6 778	9 889
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	15 803	048	9 025	6 778	9 889
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	12 417	052		12 417
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
		072	23 532	074		23 532	6 438
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	77 183	086		77 183	110 796
	Charges constatées d'avance *	092	23	094		23	23
	Total II	096	113 155	098		113 155	133 157
	Total général (I + II)	110	128 958	142	9 025	119 933	143 046
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100		100	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		59 621		54 541	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		(3 952)		26 679	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		56 769		82 321	
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		2 360		3 863	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		8 771		18 446	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 2 520)	172		28 474		19 511	
	Comptes courants d'associés	173		2 790		1 459	
	Autres dettes	175		20 769		17 446	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		63 165		60 726	
Total général (I + II + III)				180	119 933	143 046	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	724	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SARL A VOTRE SERVICE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 61 RUE DU DOCTEUR DELEGRANGE
59960 NEUVILLE EN FERRAIN

N°SIREN : 819 104 514 – RCS LILLE METROPOLE
SIRET : 819 104 514 00016

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente mai,
A dix-huit heures,

Les associés de la société « SARL A VOTRE SERVICE » se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires.

Monsieur Hervé BACQUET préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- une copie de la convocation adressée à chaque associé,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion du gérant sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Approbation des comptes et quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

BH

BF

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, les approuve, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte comptable de l'exercice, s'élevant à 3 952,05 €, de la manière suivante :

- Au compte « Report à nouveau débiteur » pour 3 952,05 €. Le compte « Report à nouveau débiteur » passera donc de 0 € au 31 décembre 2024 à 3 952,05 € au 30 mai 2025.

Les associés constatent qu'au titre des trois exercices précédents :

- il n'a pas été distribué de dividendes pour 2021 et 2022 ;
- pour 2023, chacun des deux associés a reçu un dividende de 10 800,00 € suite à l'AGO du 02 mai 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale constate aux termes du rapport spécial de la Gérance, les conventions suivantes :

1) Frais de déplacement et de mission du gérant pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

Les frais de déplacement ou de mission du gérant ont été remboursés sur présentation des justificatifs ou directement pris en charge par la société.

2) Rémunération des comptes courants d'associés pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

Monsieur Hervé BACQUET dispose dans les livres de la société d'un compte courant. Ce dernier présentait, au 31 décembre 2024, un solde créditeur de 1.407,97 euros et n'a pas été rémunéré sur 2024.

BH
X

BF
X

Monsieur Florian BACQUET dispose dans les livres de la société d'un compte courant d'associé. Ce dernier présentait, au 31 décembre 2024, un solde créditeur de 1.382,50 euros et n'a pas été rémunéré sur 2024.

La société n'a donc pas rémunéré les comptes courants des deux associés en 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les associés et personnes concernées ne prenant pas part au vote.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Signatures :

Hervé BACQUET



Florian BACQUET

